

# Info flash

## CARTE SCOLAIRE

Les mesures envisagées par le DASEN des Bouches du Rhône



Alors que tous les collègues sont préoccupés par leur santé, celle de leurs familles et de leur proches, par l'organisation de l'accueil des enfants des personnels soignants dans des conditions invraisemblables, sans protection... les responsables de la direction académique des Bouches du Rhône ont maintenu le groupe de travail CTSD ce lundi 23 mars, consacré à la carte scolaire pour la rentrée 2020. La FNEC FP FO 13 avait envoyé un courrier pour demander, compte tenu de la situation exceptionnelle dans laquelle nous sommes placés, le report de cette instance et la prise de mesures d'urgence :

- ⇒ l'annulation immédiate de toutes les suppressions de postes
- ⇒ La satisfaction des demandes de création de postes, de maintien d'ouverture de classes.

Devant l'absence de réponse du DASEN, cette instance s'est tenue sous forme d'audioconférence de 13h à 20h.

Comme nous le pressentions, les fermetures sont nombreuses et les ouvertures prévues, dont les fameux dédoublement en GS en REP+, n'ont pas pu être toutes effectuées, faute de local, notamment sur Marseille !

Nous ferons un compte rendu plus détaillé prochainement.

# URGENT

## Vérifiez les informations pour votre école !

### Mesures Hors Marseille



### Mesures Marseille



Si vous subissez une fermeture ou une non ouverture, contactez immédiatement le syndicat qui vous transmettra la totalité des informations retenues par l'Administration.

Si une correction doit être portée, le SNUDI FO 13 la fera remonter au DASEN lors de son audience bilatérale puis lors du **CTSD carte scolaire programmé le lundi 30 mars**.



### **Vos délégués FO « carte scolaire »**

PELONE-CARRIE Vannina : 07.81.69.89.38

MEDJADJ Corinne : 06.07.58.45.68

En cas d'urgence : 07.62.54.13.13

[cartescolaire@snudifo13.org](mailto:cartescolaire@snudifo13.org)



## SYNDICALISATION 2020

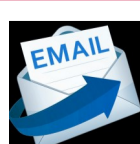
Bulletin d'adhésion 2020 de solidarité à télécharger [>>ICI<<](#)

Dans ce nouveau bulletin d'adhésion 2020, vous avez la possibilité de payer une cotisation majorée avec une ligne optionnelle intitulée « soutien caisse de grève ». Vous pouvez alors majorer votre cotisation de la somme qui vous convient. La somme globale (cotisation de base + majoration + soutien caisse de grève) donnera lieu à l'établissement d'un reçu fiscal qui ouvre droit à 66% de réduction ou de crédit d'impôt

Votre « don » servira ainsi à alimenter la caisse de grève qui sera reversée aux adhérents du SNUDI FO 13 qui en font la demande après le 4ème jour de grève à compter du 5 décembre jusqu'à la fin du conflit actuel.

**Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale !**

**En vous syndiquant, nous serons plus forts pour vous !**



Un renseignement ? Une question ?  
Contactez-nous !



Rejoignez-nous sur Facebook  
[Snudi FO Treize](#)